

The ethical charter is promoted by:



CHARTRE ÉTHIQUE DU TOURISME SCOLAIRE

Le voyage scolaire, l'un des rituels les plus aimés par les élèves, est souvent un moment de rupture entre la fonction éducative de l'école et les résultats que l'on peut obtenir sur le terrain : il est vécu exclusivement comme un moment de loisir et non pas comme **une expérience d'apprentissage « informel »**.

Le voyage en général, et en particulier le voyage scolaire, devrait être **une occasion de connaissance de soi, d'autrui, de soi une fois en relation avec autrui ; cette expérience implique une connaissance des lieux, de la culture, de la mémoire, de l'histoire et du vécu de l'autre**. Voyager consiste principalement à élaborer le sens d'un parcours, d'un **processus de formation** qui, s'inscrivant à plein titre dans les programmes scolaires, devient un segment important de l'apprentissage. Ou plutôt, le voyage est lui-même un programme à part entière, permettant d'approcher plusieurs sujets et suggérant une remise en question des parcours disciplinaires traditionnels.

Principes Généraux

Sous cet angle, le voyage scolaire incarnerait l'une des nombreuses expressions possibles du **tourisme responsable**, défini par l'AITR¹ comme « une conception du tourisme visant le respect des principes de justice économique et sociale ainsi que la préservation de l'environnement des cultures rencontrées.

Le tourisme responsable reconnaît la centralité de la communauté d'accueil ainsi que son droit de jouer un rôle prépondérant dans le développement du tourisme responsable et socialement responsable sur son territoire» Cette définition implique que tout voyageur, et surtout l'élève en voyage scolaire doit porter une attention toute particulière aux conséquences environnementales, sociales et économiques de leur comportement. De la sorte, le voyageur pourra se sensibiliser davantage sur les modèles de consommation ainsi que sur les nouvelles formes de citoyenneté active pratiquées par les jeunes.

Il est donc possible d'envisager un nouveau cadre de référence pour le tourisme scolaire au départ de quelques **principes généraux** stipulant ce qui suit :

- 1.** Le tourisme peut et doit contribuer au développement durable d'une région.
- 2.** Le tourisme est un instrument de justice et d'inclusion sociale: il préserve l'égalité de genre et les droits des couches les plus défavorisées la population.
- 3.** Le tourisme reconnaît le rôle central des communautés locales et favorise les instruments de participation démocratique.
- 4.** Le tourisme joue un rôle important dans la lutte pour la justice et contre toutes les organisations mafieuses.
- 5.** Le tourisme est un instrument de protection de l'environnement et de la biodiversité.
- 6.** Le tourisme promeut les droits de l'homme et protège la dignité des personnes et de leur travail.
- 7.** Le tourisme promeut des modes de consommation conscients de leur propre impacte sur la communauté locale et sur l'environnement à travers l'utilisation de critères d'équité.
- 8.** Le tourisme soutient les filières de production d'un territoire en favorisant des formes d'économie durable allant de l'agriculture biologique à la consommation critique, en passant par l'utilisation d'énergies renouvelables.
- 9.** Le tourisme promeut la valorisation des traditions culturelles locales, le respect des différences et le dialogue interculturel.
- 10.** Pour ce qui est des retombées pédagogiques en milieu scolaire, le tourisme peut contribuer au développement des compétences citoyennes, en particulier celles liées à l'acquisition ou à la consolidation d'un comportement responsable, collaboratif et participatif.

Naissance d'une « Charte éthique ».

Nombreux sont les acteurs qui s'occupent, à des degrés divers, de tourisme responsable : cette activité est surtout l'affaire des institutions, des établissements scolaires, des voyagistes, des associations spécialisées.

Toutefois, il existe très peu de documents à ce sujet. Soucieux de renouveler le tourisme scolaire, nous avons tracé un projet d'analyse et de condensation s'étalant de 2010 à 2013 et débouchant sur la création d'une Charte éthique du tourisme scolaire.

En 2011, certains professeurs du Lycée N.Copernico de Bologne ont mené une étude approfondie sur le tourisme responsable en collaboration avec COSPE, Il s'en est ensuivie une longue réflexion sur les voyages scolaires couronnée par la rédaction d'une première Charte du tourisme scolaire inspirée des principes de l'AITR (Associazione Italiana Turismo Responsabile).

En 2012, le séminaire « Pour un tourisme de qualité: l'expérience du voyage scolaire en Italie et à l'étranger » et l'atelier « Quel chemin pour un tourisme responsable à l'école? » ont eu lieu à Bologne.

Ces événements, promus par Cospe et Yoda² et réalisés en collaboration avec le Festival du Tourisme Responsable I.T.A.CA'³, les associations AITR, Coonger ainsi que la province de Bologne, ont été le point de départ pour la création d'un groupe de travail sur le sujet. Ce collectif, regroupant professeurs des écoles, représentants des agences de voyage et/ou voyagistes, ONGs, associations et autorités locales parmi d'autres a travaillé de façon concertée à l'élaboration d'une « Charte éthique du tourisme responsable » à distribuer dans les écoles italiennes.

En 2013, grâce à l'analyse d'autres documents (comme la « Charte de qualité » du WWF, la « Charte d'identité pour les voyages durables » ainsi que le vade mecum « Il n'existe pas de mauvais voyageurs, seulement des voyageurs mal informés » publié par AITR) le document a pu être discuté et intégré lors du world café « Pour un document partagé sur le tourisme scolaire responsable », réalisé dans cadre de I.T.A.CA'.

Nous avons donc créé une Charte éthique du tourisme scolaire poursuivant les

objectifs suivants:

- Promouvoir les principes et les valeurs du tourisme responsable auprès des institutions scolaires, des individus et des organismes susceptibles d'organiser des voyages scolaires.
- Promouvoir l'organisation de voyages scolaires adhérant aux principes du tourisme responsable.
- Utiliser le voyage comme un instrument d'éducation et d'apprentissage multidisciplinaire, capable d'enrichir le curriculum vitae des élèves grâce en raison du rôle actif qu'ils y joueront.
- Rendre les voyages scolaires une occasion importante pour les élèves de s'essayer à la citoyenneté active.

2 www.cospe.org

3 www.gruppoyoda.org

4 www.festivalitaca.net

5 www.coonger.net

6 *Merci pour leurs participations à: Cospe, Yoda, Coonger, AITR, Provincia di Bologna, Oxfam Italia, WWF Italia, Istoreco, Atlantide Soc. Coop. Sociale, Liceo Artistico Isart Arcangeli di Bologna, ITCS Rosa Luxemburg di Bologna, Liceo Copernico di Bologna, Planet Viaggi, Associazione Interscambio Culturale Italia Cina, Libera, Istituto d'Arte Selvatico di Padova, LoveFlorence*

Recommandations

Au vu des principes mentionnés ci-dessus, nous suggérons – sans prétention d'exhaustivité – certaines lignes directrices ou recommandations desquelles on pourra s'inspirer pour la réalisation des voyages scolaires, susceptibles d'enrichir les modules d'apprentissage figurant déjà dans les programmes scolaires.

À L'ÉCOLE, AVANT LE DÉPART.

(Pour les dirigeants, les professeurs et les élèves).

- Impliquer les étudiants dans le choix des destinations et des sujets à aborder, ainsi que dans l'organisation même de l'expérience. Il faut faire cela en réduisant au minimum la communication frontale, en privilégiant le travail d'équipe ainsi qu'en tenant compte des attentes de chacun. Les élèves, et notamment ceux étudiant dans un lycée de tourisme, pourraient de la sorte bénéficier d'une expérience de « formation - action ».
- Diversifier les destinations, évitant de délaisser l'énorme valeur culturelle, artistique et historique des localités « mineures » en Italie comme ailleurs. Il est conseillé de recueillir un maximum d'informations sur les lieux à visiter : l'histoire, la culture, l'économie, la nature, la religion, la gastronomie.
- S'assurer que le voyage puisse démarrer à n'importe quel moment de l'année scolaire, éventuellement aussi en dehors des mois habituels (Avril/Mai).
- Si possible, privilégier les voyages comportant la prise en charge de chaque étudiant par une famille d'accueil locale. Cela permettra d'entrer en contact direct avec les habitants et fera baisser les coûts.
- Envisager l'attribution de crédits formatifs aux étudiants qui consacreront du temps à l'organisation du voyage (en recueillant des informations, par exemple) en dehors des heures de cours.
- Analyser et capitaliser l'expérience des étudiants ayant déjà participé à cette initiative, toutes établissements confondus.
- Oeuvrer à la création d'un « projet » dont le sujet fournira matière à travailler pendant tout le long de l'année scolaire, dans le but de fournir un apprentissage fondé sur l'expérience capable d'es'inscrire à plein titre dans les programmes scolaires. Cette approche faciliterait la création de partenariats public-privé capables de financer les projets et les voyages, ainsi que l'octroi de financements de la part d'entités publiques.
- Créer des projets en étroite collaboration avec des voyagistes et de différentes associations, pour identifier des destinations qui soient en ligne avec les exigences didactiques de façon à ce que l'expérience proposée soit reproductible par d'autres écoles.
- Choisir des agences de voyage et des voyagistes professionnels (disposant d'une licence de licence pour la commercialisation et/ou mini-licences conformément à la réglementation locale en vigueur).
- Exiger auprès des voyagistes et/ou des fournisseurs de services le respect des principes éthiques relatifs aux aspects environnementaux, économiques et sociales du voyage.

EN VOYAGE

(Pour les professeurs et des étudiants)

- Organiser des réunions avec les représentants des communautés locales, les associations, afin de prendre connaissance des expériences et des histoires des individus comme celles des collectivités.
- Participer à la vie quotidienne des communautés locale, en privilégiant des séjours auprès de structures compatibles avec ce but.
- Privilégier les expériences pratiques, l'observation directe et la collecte de données sur le terrain, rédiger des carnets de voyage ou écrire sur des blogs pour solliciter la documentation et ensuite la transmission des aspects émotionnels de l'expérience.
- Si possible, prévoir des excursions dans la nature soucieuses de l'environnement, mieux encore si accompagnés d'un guide expérimenté connaissant les lieux.
- Réduire l'impact écologique des élèves (limiter la production de déchets ainsi que les gaspillages d'eau et d'énergie, privilégier les transport public, etc.).
- Privilégier les services touristiques (transport, structures réceptives, services...) gérés par la population locale, afin soutenir l'économie du territoire et de limiter impact environnemental.
- Pour ce qui est des repas, privilégier la consommation de produits locaux. Si des pique-niques sont prévus, le mieux serait que les étudiants achètent leurs produits auprès des fabricants auxquels ils rendront visite (boulangeries, pâtisseries, laiteries, pressoirs).
- Observer les règles élémentaires de conduite à l'égard des communautés d'accueil et de l'environnement (respecter les règles, adopter un comportement respectueux des habitudes et des coutumes locales, s'habiller de façon adéquate, demander la permission avant de prendre des photos et des vidéos, refuser d'acheter des souvenirs provenant de milieux naturels et/ou de sites archéologiques, refuser d'acheter des produits à base avec de plantes et/ou d'animaux menacés d'extinction).

À L'ÉCOLE, APRÈS LE VOYAGE.

(Pour les dirigeants, les professeurs et les élèves).

- Prolonger le parcours de formation démarré avec le voyage scolaire même après que ce dernier a pris fin, le but étant d'en produire une synthèse, d'entamer une réflexion, d'élaborer les données recueillies et d'assimiler l'expérience vécue. Cela devra se faire par le biais de discussions, de questionnaires ainsi qu'à travers la production de documents écrits.
- Si possible, immortaliser le voyage à travers la prise de photos, le tournage de vidéos, la rédaction de rapports ou bien la création de sites web, afin d'en préserver la mémoire et de fournir de la documentation à ceux qui voudront répéter cette expérience ou bien la porter à la connaissance d'un plus vaste public.
- S'inspirer des apports ainsi que des rencontres offerts par le voyage pour élaborer des projets pouvant générer des retombées pédagogiques intéressantes ou portant sur la gestion de son territoire d'origine. La démarche à adopter consiste à entrer en contact avec des associations explorant le sujet du voyage.
- Entretenir des liens avec les personnes, les associations, les institutions de l'endroit ciblé.
- Évaluer l'impacte écologique du voyage et identifier des modalités de « compensation ».
- Faciliter la traduction de l'expérience du voyage en actions concrètes et promouvoir des ateliers de citoyenneté active.

POUR DE PLUS AMPLES
INFORMATIONS:

Samanta Musarò
turismoscolastico@cospe.org